

SENINGHEM



Décembre 2017

DÉCEMBRE 2017

Bulletin Municipal n°21

BULLETIN MUNICIPAL n.° 21



LE MOT DU MAIRE

Chers habitants,

Par ce nouveau bulletin municipal, vous découvrirez ce que le Conseil Municipal, la communauté de communes du Pays de Lumbres et vos associations locales ont entrepris pour vous, au second semestre 2017. Nous avons à cœur de donner le meilleur de nous-mêmes pour faire de notre territoire un espace toujours plus agréable à vivre !

Le Conseil Municipal **continue d'investir**, il en va de l'attractivité même de notre village. Nous **redoublons d'efforts dans les partenariats (Etat, Département, Fédération Départementale de l'énergie, CAF,...) pour cofinancer nos projets**. Ce fut le cas, cette année, - pour la remise à neuf de la cour du groupe scolaire, - pour la rénovation de plusieurs rues communales, - pour l'organisation du centre de loisirs en association avec la commune de Nielles les Bléquin, - pour la mise à disposition d'un véhicule électrique qui sera livré dans quelques jours, - pour la rénovation complète de l'éclairage public qui débutera début 2018. Par ailleurs, **certains travaux ont été réalisés par les employés communaux, aidés de bénévoles et d'élus**, comme la transformation des dépendances de la mairie en un **bistrot/épicerie/multi-services : « Au Village »** ouvert depuis le 3 Décembre. Mr Provence vous y attend chaleureusement. Après le distributeur de pains, les Délices de Léa, un troisième service est à votre disposition. **Faites les vivre !**

Un grand Merci au rédacteur et réalisateur de ce vingt et unième bulletin.

En ces dernières heures de l'année 2017, je vous souhaite d'entrer en 2018 avec enthousiasme, et je vous donne rendez-vous :

- **samedi 13 Janvier à 18h à la salle d'Activités pour la cérémonie des Vœux 2018.**
Joyeux Noël et Bonne Année à Tous !!!

Christian TELLIER, Maire.

*Monsieur le Maire de Seninghem,
Les Adjointes, les Membres du Conseil Municipal
Vous adressent leurs Meilleurs Vœux de Santé,
Bonheur et Prospérité pour l'Année 2018.*

*Ils seraient heureux de vous recevoir, à l'occasion de la cérémonie des Vœux,
Salle d'Activités, le Samedi 13 Janvier 2018 à 18h,*



AGENDA des MANIFESTATIONS

A.S.C.Seninghem : PETANQUE - La BOULE SENINGHEMOISE

A.S.C.Seninghem : COURS COLLECTIFS de FITNESS

A.S.C.Seninghem : DANSE MODERNE

A.S.C.Seninghem : FOOTBALL

A.S.C.Seninghem : MARCHE

CLUB de l'AMITIÉ

BIBLIOTHEQUE du Foyer Rural de Coulomby et de la Commune de Seninghem, en 2018: Ouverture de
17h15 à 18h45 - Jeudi 11 Janvier - Jeudi 1er Février - Jeudi 15 Mars - Jeudi 5 Avril - Jeudi 10 Mai et
Jeudi 7 Juin 2018

- **Samedi 13 JANVIER 2018** : CEREMONIE des VŒUX
- **Samedi 3 MARS 2018** : THEATRE du Club de l'Amitié
- **Dimanche 25 MARS 2018** : TRAIL EVASION
- **Lundi 2 AVRIL 2018** : CHASSE aux ŒUFS de PÂQUES
- **Samedi 7 AVRIL 2018** : NETTOYONS la NATURE
- **Samedi 14 AVRIL 2018** : BANQUET des AINES
- **Samedi 28 AVRIL 2018** : REPAS du FOOT
- **Mardi 8 MAI 2018** : CEREMONIE COMMEMORATIVE
- **Samedi 9 JUIN 2018** : GALA de DANSE
- **Dimanche 17 JUIN 2018** : KERMESSE du RPI
- **Mercredi 11 Juillet 2018** : REPAS du CLUB de l'AMITIE
- **Samedi 14 JUILLET 2018** : CEREMONIE COMMEMORATIVE
- **Les 21/22/23 JUILLET 2018** : WEEKEND au PUY du FOU Comité des Fêtes
- **Les 28/29/30 JUILLET 2018** : DUCASSE
- **Du 2 au 10 SEPTEMBRE 2018** : NEUVAINNE à NOTRE-DAME des ARDENTS
- **SEPTEMBRE 2018** : NETTOYONS la NATURE
- **Mercredi 10 OCTOBRE 2018** : REPAS du CLUB de l'AMITIE
- **Dimanche 21 OCTOBRE 2018** : CONCOURS de CARTES du CLUB de l'AMITIE
- **Dimanche 11 NOVEMBRE 2018** : CEREMONIE COMMEMORATIVE
- **DECEMBRE 2018** : DISTRIBUTION des COLIS de NOEL
- **DECEMBRE 2018** : ARBRE de NOEL des ENFANTS du FOOT
- **DECEMBRE 2018** : ARBRE de NOEL des ENFANTS du VILLAGE
- **Lundi 31 DECEMBRE 2018** : REVEILLON de ST SYLVESTRE



ETAT CIVIL 2017

Nos joies et nos peines.

La Cigogne est passée...

1. **Maé, Narcisse, Guy MIONNET** né le 5 Janvier 2017 à 10h34 de Thierry MIONNET et de Anne-Sophie EUCHIN - domiciliés 64 rue des Grands Bois à Watterdal 62380 SENINGHEM
2. **Mathéo, Nathan, Olivier TASSART** né le 20 Janvier 2017 à CALAIS de Olivier TASSART et de Elodie SERGENT - domiciliés 112 rue Principale 62380 SENINGHEM
3. **Chloé, Marion, Elise THOMAS** née le 31 Janvier 2017 à BLENDECQUES de Johann THOMAS et Céline RAEVEL - domiciliés 10 rue des Tilleuls 62380 SENINGHEM
4. **Simon, Baptiste, Pierre ROLIN** né le 6 Août 2017 à BEUVRY de Pierre-Antoine ROLIN et de Marie-Mathilde LETERME - domiciliés 13 bis rue Principale 62380 SENINGHEM
5. **Margaux, Hélène, Chantal COULON**, née le 5 Septembre 2017 à St Martin Boulogne de Thierry COULON et de Magalie GALLET - domiciliés 7 rue Hemont 62380 SENINGHEM
6. **Marius, Augustin, Marcel CLETY** né le 5 Octobre 2017 à BOULOGNE sur MER de François CLETY et de Camille SUEUR - domiciliés 46 rue Principale 62380 SENINGHEM

Ils se sont dit « OUI »

- **Mickaël VILLAIN et Juliette HUMETZ** se sont mariés le 5 Août 2017.
- **Jackie BRUXELLE et Sabrina SAUVAGE** se sont mariés le 2 Septembre 2017.



Ils se sont pacsés

- **Olivier TASSART et Elodie SERGENT** se sont pacsés le 20 Novembre 2017.

Nous avons eu la douleur de perdre...

- **Mme Thérèse FAYEULLE**, âgée de 78 ans, décédée à Seninghem le 13 Janvier 2017
- **Mme Denise DUBOIS** (chez Mme Carlu), âgée de 84 ans, décédée à Seninghem le 13 Février 2017
- **Mme Berthe DUCROCQ**, âgée de 92 ans, décédée à l'Hepad d'Arques le 16 Février 2017
- **Mme Léonie THOMAS**, décédée à Beuvry le 16 Février 2017
- **Mr Gérard DALLERY-BLET**, âgé de 67 ans, décédé le 24 Mars 2017
- **Mr David LOUCHET**, âgé de 49 ans, décédé à Seninghem le 18 Mai 2017
- **Mme Madeleine DELOHEN**, âgée de 91 ans, décédée à Aire sur la Lys, le 8 Août 2017
- **Mme Claire MARTEL**, âgée de 101 ans, décédée à Seninghem le 12 Décembre 2017



PERMANENCES de la Mairie



PERMANENCES de la MAIRIE

Mairie de Seninghem 90 rue Principale 62380 SENINGHEM



03.21.39.63.81 ou 09.67.22.63.81



03 21 95 39 19



mairie-seninghem@wanadoo.fr

La Mairie est ouverte au public :

- Lundi de 16h30 à 19h - Mercredi de 10h30 à 12h - Jeudi de 16h30 à 19h.

Mr le Maire sera présent en Mairie :

- Mercredi de 11h à 12h et Jeudi de 17h30 à 19h.

Du 26 Décembre au 1er Janvier, la Mairie ne sera ouverte que le
Samedi 30 Décembre de 10h à 12h.

INFOS – Rappels !

Bienvenue aux nouveaux habitants ! N'oubliez pas de vous présenter en mairie et de vous inscrire sur la liste électorale avant le 31 Décembre.

Les rappels pourraient être nombreux! Voici les **trois plus importants** à nos yeux pour le "**Bien Vivre Ensemble**":

- **Limitez votre vitesse à 50** en agglomération pour la **sécurité des piétons et des enfants!**
- **L'élagage des haies et bois est obligatoire** le long des voies et chemins. Trop peu le font!
- **Respectez la Nature et votre Environnement.**



COMPTE-RENDU du 31 AOÛT 2017

Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice.

Secrétaire de la séance : - Mme Charline Frammery.

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Vendredi 30 Juin 2017, Mr le Maire apporte quelques informations supplémentaires concernant les différents points abordés ce jour-là :

a. La commande du **véhicule électrique** a été effectuée le 18 Août. Il s'agit d'un NISSAN NV 200 Evalia 7 places. Après remise, le coût HT est de 20873.59€ (TTC : 26 247.76€). Le délai de livraison est de 3 mois et les conditions d'utilisation par la population seront fixées par la CCPL.

b. L'Inspection académique a validé le **retour à la semaine des 4 jours scolaires** et les horaires des autocars ont été rectifiés en conséquence.

c. Le dossier **d'Eclairage public** est en attente des documents de la FDE 62 ; par ailleurs, la subvention du Département pour la Défense Incendie n'est toujours pas décidée.

2) L'ordre du jour de la séance est relu:

a) Rapport Annuel 2016 du service Déchets :

Mr le Maire rappelle que la présentation de ce rapport avait été effectuée lors de la dernière réunion. Cependant, il fallait respecter les délais d'affichage pour information. Le conseil municipal souhaite que la population soit une nouvelle fois, sensibilisée sur **les bons gestes à adopter pour le tri. Le rapport 2016 est accepté à l'unanimité.**

b) Renouvellement des Baux Ruraux :

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que les baux ruraux concernant **3 parcelles propriété de la commune**, arrivent à échéance le 31 Décembre 2017. Il s'agit des parcelles : -Section **F N°379** « Les Grands Bois » 48 ares, louée à Mr Sébastien Fasquelle avec un fermage annuel de 240 kg de blé, mais aussi louée à Mr Gérard Honoré pour le droit de chasse avec un fermage de 800kg de blé ; - Section **B N°118** « Sur le Mont » 66 ares 66ca et - Section **ZB N°68** « Au dessus des Valendoux » 25 ares à Mr Joseph - Marie Evrard avec un fermage de 460kg de blé.

Après en avoir délibéré sans la présence de Mr J-M Evrard, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de **relouer pour une durée de 9 années à compter du 1^{er} Janvier 2018 ces 3 parcelles dans les mêmes conditions à l'exception du bail de chasse qui sera établi pour une valeur de 900kg de blé.**

Mr le Maire informe l'assemblée que le CCAS, également propriétaire de 10 parcelles, a renouvelé ses baux ruraux de la même façon.

c) Contrat CUI de Mme Marilène Deneuille:

Ce contrat se terminait le 31 Août 2017. Il ne peut être à ce jour, renouvelé suivant les nouvelles directives gouvernementales. L'absence de cette personne au sein du personnel de l'école maternelle va poser des problèmes à la rentrée : - aide aux enseignants pour les jeunes enfants, surveillance pour attendre le transport scolaire,...

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal souhaite que ce contrat puisse être renouvelé dans les prochains jours en espérant que le gouvernement va revoir sa position pour ce type de contrat lié à l'éducation de nos jeunes élèves.



d) Recrutement d'une nouvelle secrétaire de mairie :

Mr le Maire présente au Conseil Municipal la personne choisie par la commission réunie le samedi 5 Août (C Tellier, JC Bouffart, et J Louis). 18 candidatures avaient été reçues. Trois seulement répondaient aux critères demandés. **Mme Nathalie FLEURY**, domiciliée à Saint-Omer, a été retenue. Rédacteur territorial 2ème classe, elle était secrétaire de mairie à Aix en Issart et Recques sur Course. Elle prendra ses fonctions **le Lundi 9 Octobre** à raison de **27 heures hebdomadaires**. Les horaires des permanences seront peut-être modifiés. Après délibération, Mr le Maire est autorisé à prendre **l'arrêté de recrutement correspondant ainsi que les arrêtés de régie pour la garderie et la cantine.**



e) Jeux sur la Cour du groupe scolaire :

Suite à la mise en place d'un nouvel enrobé, Mr le Maire propose que 3 ou 4 jeux soient tracés au sol dans la cour de l'école. Un devis sera demandé à la société GP Traçage Service.

Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.



REFECTION et MARQUAGE de la COUR de L'ECOLE



f) Questions diverses :

- 1) Le **sondage** auprès des parents d'élèves concernant l'organisation d'un **accueil des enfants le mercredi** n'a pas connu un « **franc succès** ». **Il est donc décidé d'abandonner ce projet** car le nombre de participants serait trop faible.
- 2) Un **rappel des obligations d'élagage le long des rues et chemins communaux** doit être effectué rapidement. La circulation devient difficile en certains endroits (surtout au hameau de Watterdal). La plantation de peupliers à l'entrée du dit hameau devient aussi dangereuse. Le propriétaire sera contacté. Le fauchage des chardons est également évoqué.
- 3) Mr le Maire rappelle **la mise en place du PLUI**. Les besoins en logements sur 15 ans sont estimés entre 75 et 80 pour la commune. Le potentiel foncier est donc légèrement insuffisant dans le centre bourg qu'il faut densifier car l'extension urbaine doit être limitée. Il informe le conseil des demandes de quelques propriétaires afin d'obtenir le classement de leurs parcelles en zone constructible. Les décisions seront prises en fin d'année, au cours de prochaines réunions programmées par la CCPL.

Le Maire, C TELLIER

REMISE en ETAT de la VOIRIE : WATTERDAL CENTRE, RUE de la CHAPELLE du MONT, IMPASSE du CROCQ RENOIT - IMPASSE des AVESNES - IMPASSE de la MADELEINE - RUE THIAU





COMPTE-RENDU du 5 OCTOBRE 2017

Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice.

Secrétaire de la séance :-Mme Charline FRAMMERY.

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Jeudi 31 Août 2017, Mr le Maire apporte quelques précisions concernant les différents points abordés ce jour-là :

a. Le **contrat CUI** de Mme Marilène DENEUVILLE a finalement été renouvelé à compter du 1^{er} Septembre 2017 pour 20heures/semaine et une durée de 12 mois.L'aide de l'Etat sera de 50%.

b. Concernant le **PLUI**, une nouvelle réunion avec les délégués communaux sera programmée le 18 Octobre pour la présentation du zonage.

c. La propriétaire des peupliers à l'entrée de Watterdal a promis un abattage rapide des arbres en bordure de route. L'élagage des autres rues et chemins est espéré par le Conseil Municipal

2) L'ordre du jour de la séance est relu:

a) Installation Classée à ACQUIN-WESTBECOURT :

Mr le Maire donne lecture du courrier en date du 20 Septembre adressé par la préfecture du Pas De Calais concernant une demande d'autorisation d'exploiter un élevage avicole comprenant 115 920 animaux-équivalents, sur la commune d'ACQUIN WESTBECOURT par Mr Sébastien PRUVOST. La version numérique du dossier peut être consultée en mairie aux heures d'ouverture. Une enquête publique sera ouverte du 16 Octobre au 16 Novembre 2017.La synthèse de l'avis de l'autorité environnementale de l'Etat sur l'étude d'impact est présenté. Le Conseil Municipal doit donner son avis sur cette demande.

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité, décide d'émettre **un avis défavorable à l'exploitation de cet élevage avicole car le nombre d'animaux prévus est beaucoup trop important et des risques et incidences existeront.**

b) Pose d'un compteur d'eau à la Chapelle Notre Dame des Ardents :

Mr le Maire informe l'assemblée de la demande formulée par la paroisse du Pays de LUMBRES qui souhaite la pose d'un compteur d'eau pour desservir la chapelle. Elle prendra en charge l'abonnement et la consommation d'eau mais souhaite que la commune règle le coût de l'installation de l'appareil qui s'élève à environ 2 000€ (consultation du technicien de chez Suez).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide **une prise en charge de l'installation à hauteur de 50%.**

c)Rénovation de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune :

Mr le Maire donne lecture au conseil Municipal du courrier de Mr Dufeutrelle, conseiller en énergie de la F D E 62 .Il présente ensuite le cahier des clauses techniques du projet. Les descriptifs et les plans par secteurs de tous les points lumineux sont donnés. L'aide de la F D E 62 est estimée à 70% du coût total HT. Un appel d'offres restreint peut-être réalisé. Cinq entreprises sont proposées pour être consultées (Ets : BLOT, MERLOT, RESEELEC, CITEOS et BRIDAULT.)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :- **approuve la rénovation proposée de l'éclairage public ;-autorise Mr le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires ;-fixe le délai de réponse des entreprises au 4 Novembre 2017.La commission d'appel d'offres se réunira le Jeudi 9 Novembre pour l'attribution du marché.**



d) Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres :

Mr le Maire informe l'assemblée de l'obligation par la C C P L de modifier ses statuts. Elle doit exercer au 1^{er} Janvier 2018, **9 des 12 groupes de compétences**. Il donne lecture de la délibération du conseil communautaire .Deux compétences sont ajoutées :-la **gestion des milieux aquatiques et prévention des Inondations et la création, aménagement et entretien de la voirie d'Intérêt communautaire**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **accepte cette modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres**.

e) Attribution d'un Fonds de Secours aux territoires de St Barthélémy et St Martin :

Après délibération, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accorder **un fonds de soutien de 300 €** afin d'aider à la reconstruction des équipements publics de ces territoires. Cette aide sera versée par l'intermédiaire de l'Association des Maires du Pas De Calais.

f) Cotisation à la SPA :

Mr le Maire rappelle qu'une convention avait été signée en 2013 avec la SPA pour la divagation des chiens et chats sur le territoire de la commune. Le montant de la cotisation s'élève à plus de 700€ .Par ailleurs, les missions de capture, ramassage, transport des animaux ne sont pas comprises. Il faut en plus conduire les animaux au refuge de Saint-Omer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **dénonce cette convention trop coûteuse et peu adaptée à notre petite collectivité**. Une copie de cette décision sera adressée à l'organisme en recommandé.

g) Questions diverses :

1).Le Conseil Municipal décide de créer de nouveau **une régie pour les règlements des repas de la cantine scolaire, ceci à compter de la rentrée scolaire, à savoir le 4 Septembre 2017**. Mme Sandrine Leclercq, employée communale, est nommée régisseur de cette régie, ainsi que celle de la garderie en remplacement de Mme C PETIT.

2) Une indemnité de conseil sera attribuée au Receveur Municipal.

3) Il est décidé que Mrs - C Tellier, Maire, - JC Bouffart, 1^{er} Adjoint, et - JL Chochoy, 2^{ème} Adjoint, seront habilités à la **signature électronique** dans le cadre du nouveau protocole PESV2 permettant la dématérialisation des documents.

4) Le Parc des Caps et Marais d'Opale propose de nettoyer rue du Bois la parcelle Section B n°137 (1920 m2).Une convention sera établie.

5) L'organisation de **l'Arbre de Noël** est évoquée. Le Père Noël offrira cette année des « cartes-cadeaux » aux enfants de 2006 et 2007.

Le Maire, C TELLIER



COMPTE-RENDU du 2 NOVEMBRE 2017

Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice ; à l'exception de : - Mmes Marilène Deneuille, Charline Frammery et Sylvianne Lardeur, absentes excusées.

Secrétaire de la séance : - Mr Philippe Duval.

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Jeudi 5 Octobre 2017, Mr le Maire donne quelques informations sur les différents points abordés ce jour-là :

a. La société SUEZ a été contactée pour le branchement d'eau à La Chapelle Notre Dame des Ardents. Un devis détaillé devrait être obtenu prochainement.

b. Les devis concernant la rénovation de l'éclairage public sont en attente.

c. Un recommandé a été adressé à la S.P. A pour dénoncer la convention établie en Mars 2013 car le coût de l'adhésion est trop élevé.

d. La régie pour la cantine scolaire a été créée, Mme Sandrine Leclercq en est le régisseur. Elle le sera également pour la garderie.

2) L'ordre du jour de la séance est relu:

a) Proposition de zonage pour la commune dans le cadre du P L U I :

Suite à la réunion du 18 octobre, il a été remis aux délégués du conseil municipal une proposition de zonage pour SENINGHEM. Une carte avec les différentes zones :-urbaine,-urbaine à vocation économique,-à urbaniser,-agricole,-naturelle, etc est présentée aux membres du Conseil Municipal. De nombreuses remarques et points de désaccord sont émis sur les zones urbaine et à urbaniser. Il serait souhaitable de pouvoir encore construire sur les « dents creuses » dans les deux hameaux. La nouvelle zone à urbaniser est insuffisante. Il pourrait être prévu une extension de la petite zone artisanale de La Raiderie. Le retrait de parcelles jusqu'à présent constructibles n'est pas acceptable....

Après délibération le Conseil Municipal, à l'unanimité, **refuse cette première proposition de zonage** et demande que les observations formulées soient prises en compte afin de permettre la poursuite du développement de la commune qui voit sa population croître chaque année.

b) Rapport d'Activités 2016 du Syndicat de la région d'Alquines :

Après avoir pris connaissance des rapports d'activités 2016 sur le prix de l'eau et la qualité des services ainsi que celui de l'assainissement du syndicat des eaux de la région d'Alquines, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **adopte ces derniers.**

c) Questions diverses :

1. Mr le Maire donne lecture des propositions du Comité d'Histoire du Haut Pays sur la forme de protection la plus appropriée à donner pour chaque élément patrimonial inventorié sur le territoire de la commune ; ceci dans le cadre du PLUI.

Il a été retenu plusieurs possibilités :-l'inscription au titre des Monuments historiques, la création d'AVAP (aire de valorisation de l'Architecture et du Patrimoine),-la prescription formulée par une fiche de règles techniques à observer dans le cadre de travaux sur l'édifice concerné, annexée aux documents du PLUI,-la préconisation formulée par une fiche de recommandations techniques annexée aux documents du PLUI.

La commune de SENINGHEM a 29 sites d'intérêt patrimonial, historique et mémorial et il est proposé d'inscrire La chapelle « Notre Dame des Ardents » bâti remarquable(1604) en Monument Historique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, au regard des contraintes et obligations que cela va entraîner, **décide de refuser cette inscription au titre des Monuments Historiques. Par contre, il accepte la mise en place des fiches dans le cadre de la prescription et de la préconisation. Il demande par ailleurs, que les propriétaires de fermettes, granges, etc... soient informés de cette démarche et de la réglementation qui sera mise en place dans le cadre du PLUI.**

2. Après délibération, Le Conseil Municipal, décide d'inscrire au Budget 2017 en section d'Investissement et par décision modificative, **une somme de 2 500 € pour l'achat de matériel au futur commerce communal**

3. Une subvention de 700 € est accordée à l'A S C Seninghem pour dépenses imprévues.

4. Il est proposé d'organiser **un centre de Loisirs aux vacances de Pâques 2018** en association avec la commune de Nielles les Bléquin (pour une semaine, sur un seul site et sans transport) si un minimum de 25 enfants y participent. Un **sondage** auprès des parents sera effectué.

5. Dans le cadre de l'opération « Fleurir le Pas De Calais » SENINGHEM a obtenu cette année le « **Bouquet d'Or** ».

6. Il est demandé l'installation sur la commune d'une **antenne relais pour la téléphonie mobile** car le réseau est pratiquement inexistant.

7. Il est décidé après accord avec AGS, fournisseur de la cantine scolaire, de proposer une fois par semaine, aux enfants, des yaourts fabriqués par la coopérative «Lait Prairies du Boulonnais »

8. **L'Arrêt de bus situé face à l'école** est souvent occupé le soir (pendant les vacances et le week-end) par des jeunes très bruyants (cris, musique,...) qui laissent leurs déchets sur place (canettes, etc...). Les parents seront informés de ces incivilités.

9. Quelques **travaux de voirie** (nids de poules) seront entrepris prochainement.





COMPTE-RENDU du 11 DECEMBRE 2017

Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice ; à l'exception de : -Mmes Marilène DENEUVILLE,-Charline FRAMMERY,-Sylviane LARDEUR,-Mrs Jean-Claude BOUFFART,-et Joseph-Marie EVRARD.(absents excusés)

Secrétaire de la séance : -Mr Jean Claude MILLAMON

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du Jeudi 2 Novembre 2017, Mr le Maire apporte quelques précisions sur les différents points abordés ce jour-là :

a. La société SUEZ a réalisé le **branchement d'eau à La Chapelle Notre Dame des Ardents**. Le coût s'élève à **1 831,67 € TTC**. Un devis pour le raccordement et la mise en service à l'intérieur de la chapelle est attendu.

b. Un sondage est en cours pour une possible organisation **d'un mini centre de loisirs du 23 au 27 Avril 2018**. A ce jour, aucune réponse reçue !

c. Le traçage de jeux dans la cour du groupe scolaire a été effectué. Les enseignants en sont très satisfaits.

d. Le Mercredi 6 Décembre, la commune a reçu son **diplôme « Bouquet d'Or »** pour sa participation à l'opération « Fleurir le Pas De Calais ».

2) L'ordre du jour de la séance est relu:

a) Nouvelle Proposition de zonage pour la commune dans le cadre du P L U I : Mr le Maire présente à l'assemblée le nouveau zonage proposé suite aux nombreuses observations formulées lors de la dernière réunion du conseil municipal. L'interdiction de construire dans les hameaux est maintenue mais la plupart des autres demandes ont été retenues par le bureau d'étude en charge du dossier dont l'extension de la zone artisanale. Cependant, il faut absolument déterminer la ou les zones à urbaniser pour le futur. Plusieurs solutions sont exposées.

Après délibération, le Conseil Municipal, demande le déclassement en zone agricole de parcelles situées rue Hamet au regard du dénivelé important qui rend très difficile l'urbanisation et propose la création d'une zone à urbaniser autour du stade municipal avec un accès par la rue des creuses et la possibilité d'utiliser l'impasse de la Madeleine en sens unique car l'accès en restera toujours étroit et ardu. Cette zone se trouverait à proximité du centre communal et correspondrait à la surface foncière recherchée avec possibilité d'extension. Il est par ailleurs demandé l'avis d'un lotisseur. Mr le Maire est chargé de transmettre et d'argumenter ces propositions en communauté de communes du Pays de LUMBRES.

b) Projets d'Investissements pour 2018 :

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de programmer pour 2018 :

1. La poursuite de la **rénovation de la voirie si le Conseil Départemental poursuit son aide pour 2018** : avec : -la rue des 6 pipes, -la rue des carrières,-la rue du Val du Bois,- la rue des Dornes (partie à partir des Transports Lefebvre).

2. Le **report de la rénovation complète de l'éclairage public**. (soutiens financiers obtenus auprès de la F D E et du T E P C V). Après appel d'offres, les travaux seront réalisés par l'entreprise Blot de Wizernes. (38 144.56€ TTC)

3. Le **report de la Défense Incendie**, pour la seconde fois car le Conseil Départemental décidera de son aide en Juin 2018. La DETR reste acquise jusqu'en Octobre 2018.

4. La **construction d'un abri attenant au local technique** et en limite de propriété pour stocker le gros matériel (remorque, lame à neige, e t c ,... ;)

Mr le Maire est chargé **d'effectuer les démarches nécessaires** et de **demandeur des devis** pour les nouveaux projets envisagés.



c) Sécurité des piétons sur la RN42 à La Raiderie :

Mr le Maire donne lecture du courrier adressé par Mme DELOHEN et signé par de nombreux riverains de la RN42.

Une nouvelle fois, la vitesse excessive des véhicules motorisés est évoquée. Les radars pédagogiques mis en place ne sont plus suffisants. **Les piétons et surtout les enfants ne sont plus en sécurité sur cette voie.**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :-de réaliser en début d'année 2018 **une allée piétonne du N°3 au N°19** ; - et de refaire toute la signalisation routière. Il est aussi envisagé la pose de bandes gravillonnées, la mise en place de **panneaux « Danger Piétons »**. La voie étant départementale, le Conseil Municipal demande à Mr Le Maire de contacter la Maison du Département afin d'obtenir son avis, ainsi qu'un éventuel soutien financier. Par ailleurs, Mr le Maire a réclamé une nouvelle fois **davantage de contrôles de vitesse** à la gendarmerie de Lumbres

d) Demandes de Subventions :

Comme les années précédentes, le Conseil Municipal décide d'accorder une **aide de 100€ aux jeunes qui suivent une formation BAFA** et qui s'engagent à encadrer le centre de loisirs communal.

Par contre, il refuse la demande de subvention 2018 de l'AFMTELETHON.

e) Distribution du colis aux Aînés :

Mr le Maire rappelle la distribution des colis aux aînés de plus de 70 ans. Ceux-ci sont fournis par l'épicerie du village. La répartition pour la **distribution les 21/22/23 Décembre**, est donnée.

Les employés communaux recevront leur colis après **l'Arbre de Noël des enfants programmé le Vendredi 22 Décembre à 19h.**

f) Questions diverses :

1. Indemnité de Mr Pascal HENON, employé communal : Mr le Maire informe le Conseil Municipal que malgré plusieurs demandes au Centre de Gestion de la Fonction Publique, l'ancienneté de Mr Pascal HENON, employé communal depuis 2003, ne peut être reprise contrairement à d'autres collègues .Il n'est actuellement qu'au 7ème échelon. On peut compenser ce désavantage par une modification de son indemnité de technicité, solution proposée par le centre de gestion du P d C. Après délibération, Le Conseil Municipal choisit **de promouvoir la classe d'emploi** de Mr P HENON à compter du 1^{er} Janvier 2018.L'arrêté modificatif sera demandé au centre de gestion.

2. Véhicule électrique : -Celui-ci sera livré par la Sté NISSAN entre le 18 et le 22 Décembre.

3. La pose d'un **tuyau au bout de la rue des Grands Bois** à Watterdal est évoquée. Mr le Maire a répondu qu'il s'agissait d'une **réalisation d'urgence** suite aux importantes coulées d'eau qui avaient provoqué une inondation de sous-sol. Une meilleure solution sera mise en place en Janvier avec l'aide d'une grue.

4. Le **Bistrot/épicerie/multi-services** est ouvert depuis le 3 Décembre. Il s'agit à présent **de le faire vivre** comme le distributeur de pains, et les Délices de Léa !

5. Une **friterie** sera présente sur la place, le **Dimanche de 18h30 à 22h**, à compter de Janvier 2018.

6. Il est demandé de relancer la sté Orange afin d'obtenir une armoire en remplacement des branchements précaires réalisés au pignon de la mairie.

Le Maire, C TELLIER

SUITE des TRAVAUX 2017

TRAVAUX SUR LES DEPENDANCES : BISTROT / EPICERIE



RENFORCEMENT du RESEAU ELECTRIQUE MOYENNE TENSION



MISE en CONFORMITE du SYSTEME de PROTECTION CONTRE la Foudre - PARATONNERRE

TRAVAUX de PREPARATION pour l'ARRIVEE de la FIBRE





BISTROT EPICERIE - "Au VILLAGE"



*Au
Village*

Le commerce de Seninghem 9h00/19h00. 7/7j.

Epicerie/bar/Multiservice

Vincent et Marie-Céline ont la joie de vous proposer:

- Du pain, des boissons, des bonbons, du sucre, du lait, des conserves, des biscuits, du riz, du dentifrice, des briquets, des pansements, des pâtes, des chips, des timbres...*
- Une salle modulable qui sera équipée d'un écran géant et d'une sonorisation pour vos réunions et festivités.*
- Un bar licence IV.*
- Des animations, des repas, des tables de restauration.*
- Un dépôt-vente de vos petits objets.*
- Et bientôt un relais colis et de bien d'autres services.*

Dimanche 3 Décembre : Ouverture du Bistrot Epicerie



Samedi 16 DECEMBRE : INAUGURATION de la RENOVATION de la COUR d'ECOLE et du BISTROT



En présence de Mr Jean-Luc Blondel Sous-Préfet de Saint Omer et de Mr Jean Claude Leroy Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais.

Les DELICES de LEA !



Atelier de plats à emporter !

Commande sur réservation uniquement au 03.21.38.05.92 - Ouverture hebdomadaire : le Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h au 2 impasse du Blanc Guénon 62380 Seninghem



Samedi 28 OCTOBRE 2017 : INAUGURATION de l'atelier



Inauguration de l'atelier "les Délices de Léa" en présence des deux parrains; Mr Alexandre Gauthier - chef cuisinier du Restaurant "la Grenouillère", Mr Tony Lestienne - chef cuisinier du Restaurant "la Matelote", Mme Brigitte Bourguignon - députée, Mme Blandine Drain - Conseillère départementale et de Mr Christian Tellier - Maire de Seninghem.



CENTRE de LOISIRS





DUCASSE de SENINGHEM

Les 29/30/31 JUILLET 2017 - RANDONNEE PEDESTRE - BROCANTE - PETANQUE - JEUX - CONCERT-
DANSE - REPAS - MANEGES - FEU d'ARTIFICE - SPECTACLE du Centre de Loisirs





RENTREE des CLASSES 2017/2018

CLASSE de Mme LECLERCQ



CLASSE de Mme BOSIO





CLASSE de Mme BREBION



CLASSE de Mme FONTAINE



CLASSE de Mme BAYARD





CLASSE de Mme PENET



CLASSE de Mme SANNO



CLASSE de Mme CORNET





La MUNICIPALITE de JUIN à DECEMBRE 2017

Vendredi 14 JUILLET 2017 : FETE NATIONALE



Samedi 23 SEPTEMBRE 2017 : OPERATION NETTOYONS la NATURE



Samedi 11 NOVEMBRE 2017 : CEREMONIE COMMEMORATIVE





Les ASSOCIATIONS de JUIN à DECEMBRE 2017

Mercredi 12 JUILLET 2017 : REPAS du CLUB de l'AMITIE à l'ETANG



Mercredi 11 Octobre 2017 : REPAS du CLUB de l'AMITIE au RESTAURANT CHANTAUVENT



Vendredi 14 JUILLET 2017 : TIR à l'ARC de la Société St Sébastien





Mercredi 23 AOUT 2017 : REPRISE de l'ENTRAINEMENT des U6 au U15 de la JSSN



Dimanche 1er OCTOBRE 2017 : LADIES' ROSE au profit de AudomaRose contre le cancer du sein.



Samedi 11 NOVEMBRE 2017 : BANQUET des ANCIENS COMBATTANTS





Dispositif Insertion Professionnel

Avec qui ? Où ?

A la Maison Familiale Rurale de Campagne- Lès Boulonnais, prenez rendez-vous avec :

NOYER Isabelle
Tel : 03.21.86.52.76
isabelle.noyer@mfr.asso.fr

JUSSELME Estelle
Tel : 03.21.86.52.76
estelle.jusselme@mfr.asso.fr

MFR Campagne
7 rue des Sans Culottes
62650 Campagne-Lès-Boulonnais



Création d'icomp.com - 06 13 43 93 80 - Ne pas jeter sur la voie publique - N° cert. 233 975 210 00014

Maison Familiale Rurale de Campagne Lès Boulonnais



Tu as entre 16 et 25 ans



**Tu es sans emploi ?
sans formation ?
sans orientation ?**

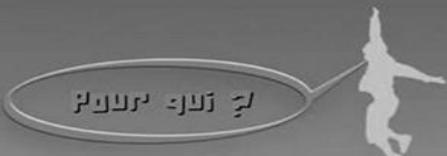
L'IEJ va booster ton potentiel



Initiative Emploi Jeune
Dispositif régional d'accompagnement et la mise en apprentissage des jeunes.

www.mfrcampagne.com
e-mail : mfr.campagne@mfr.asso.fr

L'initiative Emploi Jeune propose un accompagnement personnalisé adapté à tes besoins. L'objectif de l'I.E.J est un suivi de 4 mois en alternance pour te permettre d'accéder à une solution d'emploi, de formation ou de stage.



Pour les jeunes de 16 à 25 ans perdu dans leur orientation, en recherche de formation et d'emploi.



Tu bénéficieras :

- D'un accompagnement collectif qui te permettra de maîtriser les techniques et les recherches d'emploi.
- D'un accompagnement individuel.
- Des rencontres avec les employeurs, bénévoles et professionnels.
- D'une aide à la définition de ton projet professionnel.



POINT INFO JEUNESSE

Le PIJ (**Point Information Jeunesse**) est un lieu d'accueil, de documentation et d'information ouvert à tous, (collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, ...) principalement à destination des jeunes de 14 à 30 ans.

Le PIJ permet de répondre au mieux aux préoccupations des jeunes sur les thèmes de : **l'emploi, la formation, les métiers, le logement, la santé, la vie pratique, la mobilité internationale, les loisirs...**

Mais propose aussi de nombreux **services** tels que : l'aide à la rédaction de CV et lettres de motivation, la diffusion des offres d'emploi, bourse Sac Ados (aide financière afin de faciliter les départs en vacances en toute autonomie), Service civique / Concours,

Le PIJ organise diverses **animations** : Journée job d'été, information métiers, Ateliers E-Demandeurs d'emploi, Débat Lunch dans le cadre du projet « Imaginons le Pays de Lumbres », Ateliers recherche d'emploi, « Jeu des métiers Porteurs », Jeu « je PIJ mon budget »



Possibilité d'animations et d'ateliers pour les groupes.

Alors n'hésitez pas c'est **sans rendez-vous !!!!**

Mme Donatienne FOURNIER
Animatrice Jeunesse & Conseillère en Insertion Professionnelle

Point Information Jeunesse
Maison de Services au Public
1 Chemin du Pressart - 62380 LUMBRES
Tél : 03 21 12 57 24
@ : fournier.d@mission-locale.org

Horaires d'ouverture au public :
Lundi, mardi, mercredi : 8h30-12h30 13h30-17h00
Jeudi : 8h30-12h30 13h30-16h30
Vendredi : 8h30-12h30 (semaine paire)



MISSION LOCALE

Mme Hélène KALMUK, Conseillère en Insertion Professionnelle, assure des permanences Mission Locale sur rendez-vous :

Mission Locale
DE L'ARRONDISSEMENT
DE SAINT-OMER

- *Toute la semaine à la Maison de Services au Public à Lumbres*
- *Les lundis après-midi en Mairie de Nielles les Bléquin*
- *Les vendredis matin en Mairie d'Alquines*

Les rendez-vous sont à prendre au 03.21.12.57.24 ou 03.21.12.48.16

La Mission Locale est un organisme qui aide les jeunes de 16 à 25 ans, à s'insérer dans la vie professionnelle et sociale grâce à un accueil et un suivi personnalisé.

La Mission Locale intervient sur les thématiques suivantes :

- *Emploi, alternance, formation, parrainage,*
- *Garantie Jeunes, IEJ,*
- *Décrochage scolaire,*
- *Contrats aidés et emplois d'avenir,*
- *Logement,*
- *Mobilité,*
- *Santé, accompagnements spécifiques, ...*

Des permanences spécifiques ont lieu à la Maison de Services au public (emploi, alternance, logement, santé, RSA, Espace Info Formation).

Mme Hélène KALMUK
Conseillère en Insertion Professionnelle

Mission Locale
Maison de Services au Public
1 Chemin du Pressart - 62380 LUMBRES
Tél : 03 21 12 48 16

@ : kalmuk.h@mission-locale.org

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30
Mercredi : 8h30 – 11h30



INFOS – ACTE +



ACTE + 7, rue de la Trousse Bière 62500 ZUDAUSQUES
Téléphone : 03.21.88.22.00
Mail : actepius62@orange.fr

ASSOCIATION INTERMEDIAIRE LOI 1901
Agréée par l'Etat

Pour vous particuliers, artisans, commerçants, agriculteurs.....

Vous avez besoin d'un coup de main ponctuel, ACTE + met à votre disposition du personnel correspondant au profil que vous recherchez.

Vos avantages :

- **Simplicité** : Vous n'êtes pas l'employeur, ACTE + prend en charge toutes les démarches administratives.
- **Souplesse** : Vous adaptez la durée de mise à disposition selon vos besoins.
- **Suivi** : Vous bénéficiez d'un suivi personnalisé.

Economie :

Pour les emplois familiaux, ménage, jardinage vous bénéficiez de 50% de déduction ou de crédit d'impôts.

Possibilité de régler vos factures par CESU.

NOUVEAUTE: Nous disposons dorénavant d'un site internet et d'un compte Facebook :

Site : www.actepius62.fr Facebook : www.facebook.com/actepius62

La Présidente, Danièle BERNARD, le Conseil d'Administration, les Membres du Bureau et son équipe de salariées profitent de ce bulletin pour remercier les offreurs de tâches de la commune et vous présentent à tous leurs meilleurs vœux pour l'année 2018.

Une équipe qui se tient à votre disposition pour étudier vos propositions et répondre à vos questions.

